

Réaliser une prestation de bilan de compétences

RS6367 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	332t
Formacode(s)	44595
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2023
Date d'échéance	19/07/2026

Certificateur(s)

ACTEOZ · SIRET : 82298609700027

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise à la mise en œuvre opérationnelle de la prestation « Bilan de compétences », telle qu'elle est définie dans la loi, en mettant l'accent sur :

- la personnalisation de la prestation à chaque besoin
- la qualité apportée durant l'accompagnement bilan, en lien avec les textes d'application publiés le 5 septembre 2018 – loi « Avenir professionnel » et le label QUALIOPI (ACTEOZ est certifié depuis février 2020 et anciennement certifié QUALICERT en 2017)
- l'adaptation de sa posture d'accompagnant à chaque typologie de publics

La certification porte en outre sur :

- les fondamentaux de la prestation bilan pour sa mise en œuvre de A à Z : outils et méthodologie
- les bases théoriques de l'accompagnement au changement des individus
- l'évolution des pratiques
- la posture d'accompagnant
- les obligations en lien avec le cadre législatif et qualitatif du bilan de compétences

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser la commercialisation de la prestation Bilan de Compétences, dans le respect du cadre législatif et déontologique, afin de contractualiser l'action avec le bénéficiaire
2. Adapter la posture « d'accompagnant » à la typologie du bénéficiaire et de ses problématiques, en vue de faciliter l'accompagnement au changement
3. S'approprier les méthodologies et outils permettant au bénéficiaire l'émergence d'un ou plusieurs projet(s) professionnel(s)
4. Accompagner le bénéficiaire dans l'éclairage de son orientation professionnelle de telle sorte qu'elle soit réaliste et réalisable
5. Rédiger le document de synthèse de telle sorte qu'il soit à usage social
6. Gérer la partie administrative d'un accompagnement Bilan de Compétences de A à Z afin d'optimiser les démarches en lien avec la certification QUALIOPI

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir une expérience de 1 an minimum dans le champ de l'orientation professionnelle et posséder un niveau 5 minimum dans le champ de l'orientation, de la formation, de l'accompagnement à l'emploi, de la psychologie, des ressources humaines et/ou de l'insertion, ou, pour les niveaux infra 5: avoir 3 années d'expérience dans le champ de

l'orientation, de la formation, de l'accompagnement à l'emploi, de la psychologie, des ressources humaines et/ou de l'insertion.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Un responsable pédagogique et deux professionnels de l'orientation professionnelle et de l'accompagnement en bilan de compétences (externes à l'établissement).

COMPOSITION DU JURY — VAE

Un responsable pédagogique et deux professionnels de l'orientation professionnelle et de l'accompagnement en bilan de compétences (externes à l'établissement).

Base légale

Date de décision	19/07/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2026
Date de dernière délivrance possible	19/01/2027

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5494

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7410

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://acteo.fr/particuliers/votre-espace-bien-etre-au-travail/accompagner-le-bilan-de-competences/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6367/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	41
Parcours menés à terme	41
Taux d'achèvement	100 %
Période	11/2023 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	44
Montant total engagé	176 690 €
Coût moyen par dossier	4 016 €
Durée moyenne	98 h
Période	07/2023 – 02/2026

France compétences	79 %
Reste à charge titulaire	13 %
France Travail	5 %
OPCO	2 %
Entreprise	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.